

COMPTE RENDU
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 avril 2016 à 20h30

L'an deux mille seize, le 13 avril, le Conseil Municipal de la commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 24/02/2016.

Présents : M Frédéric Aubert, Mme Jacqueline Bonnet, Mme Agnès Vallon, M Frédéric Melmoux, Mme Anne-Marie Fitoussi, M Christian Piccioli, M Jean-Pierre Filiâtre, M Hervé Robin, M Claude Morin.

Procuration : Mme Christelle Empeaire avait donné pouvoir à M Claude Morin. Mme Françoise Laurent avait donné pouvoir à M Frédéric Melmoux.

Secrétaire de séance : M Jean-Pierre Filiâtre.

La séance est ouverte à 20h30

Sont également présents (CCAS) : Mme Michèle Robin, Mme Monique Barthalay, M Antony Sanson

CCAS Compte administratif 2015

Le compte administratif du CCAS est présenté par Mme Jacqueline Bonnet.

Approuvé à l'unanimité.

CCAS Budget primitif 2016

Approuvé à l'unanimité pour un montant total de 1754€ fonctionnement.

Compte administratif du budget général (M14)

Le compte administratif est présenté par M. Frédéric Aubert.

Approuvé à l'unanimité.

Taux des taxes pour l'exercice 2016

La Commission des Finances propose de ne pas modifier les taux des taxes.

Taxe d'habitation 13.55% - Taxe foncière/bâti 13.98% - Taxe foncière/non bâti 26.09%

Approuvé à l'unanimité.

Subventions aux associations pour 2016

Les propositions de subventions aux associations sont approuvées à l'unanimité.

Budget primitif Général pour l'exercice 2016 (M14)

Approuvé à par dix voix et une abstention (Mme Jacqueline Bonnet)

Pour un montant de 390 421.59€ en fonctionnement et 80145.45€ en investissement.

Compte administratif du budget Eau (M49)

Approuvé à l'unanimité

Tarification des services

Il est proposé de maintenir la tarification sans modification.

Abonnement	45€	50€
De 0 à 10 m3	3 €uros/m3	2 €uros/m3
De 11 à 200 m3	0.73 €uros/m3	0.80 €uros/m3

Au delà de 200 m3	0.35 €uros/m3	0.20 €uros/m3
-------------------	---------------	---------------

Approuvé à l'unanimité

Budget primitif pour l'exercice 2016 Eau (M49)

Approuvé à l'unanimité. Pour un montant de 60690.82€ en fonctionnement et 23360.00€ en investissement.

Projet de création d'un parcours d'orientation

M Frédéric Melmoux présente le projet. Quatre parcours seraient créés dans la commune, avec des niveaux de difficulté et des spécificités différents : initiation, patrimoine, compétition. Le montant total de l'opération est de 11 386 €. La réalisation s'étalerait sur deux années. Le projet peut être subventionné par le Département à hauteur de 50%.

Délibération portant sur une demande de subvention au Département pour la réalisation de ces parcours d'orientation : adoptée à l'unanimité.

Mme Jacqueline Bonnet fait remarquer à ce propos qu'elle regrette que deux opérations en cours d'étude n'aient pas pu être retenues dans le budget 2016 : la construction de columbariums et l'entretien de la Chapelle du Serre. M Frédéric Aubert explique que ces projets font l'objet d'une demande de subvention, mais qu'il n'y a pour l'instant pas de réponse à ces demandes. Des travaux de confortement pourront être exécutés prochainement à la Chapelle du Serre, pour éviter que l'humidité ne continue de dégrader la peinture.

Travaux dans le garage communal

Des travaux sont nécessaires : pose d'un tirant, maçonnerie pour reboucher des fissures, et pose d'une gouttière. Il faudrait de plus changer la porte. L'ensemble de ces travaux atteint un montant subventionnable. Il est proposé d'exécuter cette année une première partie des travaux, pour 4 000 €, de remplacer la porte ensuite, et de demander une subvention de 2 566 € au Département (taux de 40%).

Adopté à l'unanimité.

Changement de la lame du chasse-neige

Il est nécessaire de changer la lame du chasse-neige, ce qui permettra de mieux régler la hauteur et l'assise et donc de faire moins de dégâts aux chaussées. Le coût de cette opération est d'environ 10 000 €. Le Département envisage de supprimer les subventions pour ce type d'opération, mais cette décision n'est pas encore actée. Il est proposé de demander une subvention au Département. Le montant non subventionné sera précisé à l'occasion d'une décision budgétaire modificative.

Adopté à l'unanimité.

Ecole

Mme Anne-Marie Fitoussi présente la situation de l'école et les problèmes liés à la baisse des effectifs. Aucune décision de fermeture ne peut intervenir avant 2018 (ceci en fonction d'une disposition de la loi « Montagne ». Cela laisse le temps d'étudier des solutions de regroupement avec d'autres communes. Le Président de la Communauté de Communes est favorable au maintien des écoles dans les petites communes, plutôt qu'au regroupement des élèves dans les communes centres. La difficulté est cependant que l'école de Mens est sous-utilisée. L'inspecteur départemental est ouvert à des solutions de redistribution des élèves, dans le cadre éventuellement de regroupements pédagogiques.

Divers

Tréminis accueillera un colloque sur la forêt, organisé par la Communauté de Communes.

M Hervé Robin souhaite que la consultation des archives fasse l'objet d'un règlement fixant les conditions de consultation et permettant de vérifier le retour des documents remis en consultation.

Le secrétaire de Séance

Jean Pierre Filiatre